

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 14 DÉCEMBRE 2023

Secrétaire de séance : Monsieur REGNIER Teddy

Nombre de conseillers en exercice : 76 Présents : 42 Votants (dont 8 pouvoirs) : 50	L'an deux mille vingt trois, le quatorze décembre le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRE après convocation légale, Date de convocation : le 07/12/2023
---	---

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS, Christian HAMELOT - ARGENTRE DU PLESSIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Marie-Renée SAILLANT - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Elisabeth DELAHAYE - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHEMY - CORNILLE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Michel ERRARD - ERBREE, Henri BEGUIN - GENNES SUR SEICHE, Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Amand LETORT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Danielle RESONET - LANDAVRAN, Thérèse MOUSSU - MARPIRE, Christian STEPHAN - MONDEVERT, Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR, Claudine HUMBERT - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Gilbert GERARD - MOUSSE, Jean-Claude DENOVAULT - PRINCÉ, Christophe FESSELIÈRE - ST AUBIN DES LANDES, Yoann BAUDY - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE, Jacqueline HAQUIN - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Isabelle LE CALLENNEC - VITRE, Danielle MATHIEU - VITRE, Fabrice HEULOT - VITRE, Anne BRIDEL - VITRE, Nicolas KERDRAON - VITRE

Ont donné pouvoir :

Bernard RENOU donne pouvoir à Louis MENAGER, Ludovic LE SQUER donne pouvoir à Elisabeth GUIHENEUX, Jean-Luc DELAUNAY donne pouvoir à Thérèse MOUSSU, Alexandra LEMERCIER donne pouvoir à Fabienne BELLOIR, Pierre LEONARDI donne pouvoir à Isabelle LE CALLENNEC, Constance MOUCHOTTE donne pouvoir à Anne BRIDEL, Jean-Yves BESNARD donne pouvoir à Fabrice HEULOT, Vanessa ALLAIN donne pouvoir à Stéphane DOUABIN

Etaient absents :

Serge LAMY, Elisabeth CARRE, Nathalie CLOUET, Eric GLINCHE, Bertrand DAVID, Hubert DESBLES, Danielle DEVILLE, Catherine LECLAIR, Magali BUDOR, Marie-Christine MORICE, Laurent FESSELIÈRE, Christine THIKEN, Joseph JEULAND, Anne-Marie MORLIER, Yves COLAS, Frédéric MARTIN, Myriam MALECOT, Erick GESLIN, Elisabeth BRUN, Lisiane HUET, Bruno GATEL, Paul LAPAUSE, Christophe LE BIHAN, Nicolas MIJOULE, Marie-Cécile TARRIOL, Erwann ROUGIER

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 14 DÉCEMBRE 2023

- Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S.) 2022 en matière d'assainissement collectif et non collectif

Le Vice-président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles D.2224-1 à D.2224-5 qui imposent de réaliser un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service assainissement collectif ou d'assainissement non collectif (R.P.Q.S) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2023 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Vu la délibération n°2019_181 du conseil d'agglomération du 08 novembre 2019 portant révision des statuts de la communauté d'agglomération, rendant obligatoire les compétences « eau », « assainissement des eaux usées » et « gestion des eaux pluviales urbaines », à compter du 1er janvier 2020 ;

Vu les rapports annuels du délégataire 2022 (R.A.D) relatifs aux services gérés en concession ;

Vu les bilans annuels de fonctionnement établis par les exploitants et le Département d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'avis favorable de la Commission Eau et Assainissement réunie le 26 septembre 2023 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 12 octobre 2023 ;

Vu les R.P.Q.S 2022 assainissement collectif et assainissement non collectif, présentés en annexe ;

Considérant que le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service ;

Considérant qu'ils seront mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement et sur le site de Vitré Communauté ;

Il vous est proposé :

- d'approuver et adopter les R.P.Q.S (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) en matière d'assainissement collectif et non collectif pour l'année 2022, joints en annexe ;

- d'autoriser Madame la Présidente à diffuser ce rapport pour consultation des usagers et services préfectoraux ;

- d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 50

• Abstention : 0

• Nombre de voix pour : 50

• Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.



16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

La Présidente,
Isabelle LE CALLENEC

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 035-200039022-20231220-DC_2023_312-DE

DC_2023_312

Le Secrétaire de séance,
Teddy REGNIER